

BIO 16

TRAITEMENT DE LA VASE DANS LES ETANGS

Les étangs s'engorgent de temps en temps (très souvent en automne), par une accumulation de feuilles mortes. La décomposition de ces feuilles et de quelques matières organiques provoque la formation de vase. La vase est une prédigestion de la cellulose et de la matière organique grâce à des bactéries aérobies.

AVANTAGES

BIO 16 permet la dégradation de la cellulose en sucre soluble, facilement biodégradable.

UTILISATIONS

BIO 16 est recommandé pour le traitement de la vase dans les étangs.

MODE D'EMPLOI

BIO 16 s'utilise à raison 201 litres par hectare et cela peu importe la profondeur de l'étang. **BIO 16** sera efficace rapidement s'il y a peu de courant dans le milieu traité.

Epandre la solution diluée de **BIO 16**, soit avec un arrosoir, soit avec un seau. Il est nécessaire d'appliquer la solution sur la plus grande surface de l'étang. Une agitation de l'eau permettra de bien disperser les bactéries.

CARACTERISTIQUES

Aspect :	liquide incolore à légèrement jaune
Densité :	1,01 ± 0,01
Odeur :	caractéristique
Solubilité :	totale dans l'eau
pH :	7,5 ± 0,5
Température d'utilisation :	de 15 à 35°C
Concentration :	7 à 8 milliards de bactéries/l
Mention d'avertissement :	Attention
Classements CLP :	SGH07



Fabriqué

en France

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

L'utilisation d'un produit d'entretien contenant de l'eau de Javel ou un désinfectant doit être évitée car il aurait un effet d'inactiver **BIO 16** en tant que nutriment pour les autres bactéries présentes naturellement dans le milieu.

BIO 16 craint le gel et l'exposition au soleil. Eviter le stockage à des températures inférieures à 4°C, ou supérieures à 40°C.

NOTA : Ces indications chiffrées ne constituent pas les spécifications du produit, elles correspondent à des valeurs moyennes.
NOTA : Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions

Quelques références complémentaires :
VOIR L'ENSEMBLE DES PRODUITS BIO

